

[Le Service Economique](#)

[La lettre au format PDF](#)

[Les archives de la lettre](#)

A LA UNE



SECURITE : Petit-déjeuner sur la thématique de la sécurité pour les entreprises gennevilloises en présence de Madame la commissaire : **JEUDI 28 JUIN à 8H30 au 18ème étage de la Mairie**

Cette rencontre, organisée avant l'été, vous permettra ainsi de prendre les mesures nécessaires pour assurer la bonne sécurité de votre établissement pendant cette période.

JE M'INSCRIS

GENNEVILLIERS AU COEUR DE LA METROPOLE

Idéalement situé entre les pôles économiques de La Défense et de Saint-Denis et sur l'axe stratégique de la vallée de la Seine, le Territoire Boucle Nord de Seine (T5) de la Métropole du Grand Paris valorise les atouts de Gennevilliers.

EN SAVOIR +

LIRE ET DECOUVRIR



Un livre sous forme de journal poétique dans la zone industrielle de Gennevilliers. « LE GRAILLON »

Sur une période de presque deux ans, Guillaume Deloire, agent culturel pour la Ville, a arpenté la zone industrielle de Gennevilliers ainsi que le port, pour tenter de capturer les derniers indices d'un monde ouvrier qui lentement disparaît.

EN SAVOIR +

EMPLOI - FORMATION



Le 4 juin : lancement du nouveau BAC Pro, en alternance, pour former des jeunes et des adultes aux métiers de la collecte et du tri, de l'assainissement et de l'hygiène urbaine.

La communauté portuaire de Gennevilliers, la préfecture des Hauts de Seine et l'Éducation Nationale se mobilisent pour créer une formation professionnelle...

EN SAVOIR +

INFOS PRATIQUES

- Où manger
- Où dormir
- Où réserver une salle de réunion
- Où faire du sport
- Carnet d'adresses
- Cinéma
- Saison culturelle
- Les points de collecte
- Pharmacies de garde
- Urgences
- Gennevilliers magazine
- Plan de la Ville
- Carte du réseau de transport
- Plaquette Service économique

EXPLORER LES PARCS D'ACTIVITES

Concours photos : Regards sur les zones d'activités économiques

Le collectif Point Virgule invite des photographes amateurs ou professionnels à témoigner d'une expérience des zones d'activités économiques, à documenter ces espaces et leur relation à la ville ou à exprimer une sensibilité personnelle.

BOITE A OUTILS

- Clubs d'entreprises
- Calendrier, taux, dates...
- Economie locale

CONCOURS PHOTO

Regards sur les Zones
d'Activités Économiques

Jusqu'au 21 Juillet 2018



EN SAVOIR +

RENCONTRE



Le 31 mai, une vingtaine de représentants d'entreprises de Gennevilliers ont découvert le T2G - Théâtre de Gennevilliers, centre dramatique national, qui occupe une place centrale en termes de création, production et diffusion d'œuvres contemporaines.

EN SAVOIR +

NOUVELLES

ENTREPRISES

- Les nouvelles entreprises 2017
- Rechercher une entreprise
- L'annuaire économique en consultation

ARTISANAT



Label tourisme La CMA92 et le Département créent, dans les Hauts-de-Seine, le Label « Artisan du Tourisme ».

L'objectif est de séduire la clientèle touristique et faire découvrir les Hauts-de-Seine via le savoir-faire et le « savoir-recevoir » de ses entreprises artisanales alto séquanaises.

EN SAVOIR +

NEWSLETTER

- S'inscrire et recevoir le +Eco
- Se désinscrire du +Eco
- La lettre d'information de Gennevilliers

ECONOMIE SOCIALE et SOLIDAIRE



Remplaçant l'agrément entreprise sociale, l'agrément entreprise solidaire d'utilité sociale (Esus) tel qu'entériné dans la loi Hamon donne la possibilité aux organismes de l'ESS de bénéficier d'aides spécifiques.

Pourtant, seulement 26% des structures de l'action sociale et 0,6% des structures du secteur de la santé ont décroché le fameux sésame.

EN SAVOIR +

SERVICES AUX ENTREPRISES



HEXALTEZ-VOUS !
FÊTEZ LES 6 ANS DU FACLAB
EN FAMILLE

Le 30 juin 2018, le FacLab de Gennevilliers fêtera ses 6 ans.

A cette occasion, un après-midi d'ateliers, de rencontres, d'échanges et de discussions est organisé de 14h à 20h.

L'événement est gratuit ouvert à toutes et tous !

EN SAVOIR +

SERVICES AUX ENTREPRISES

LA FIBRE

Initié par le SIPPAREC dans le cadre d'une délégation de service public, le réseau fibre optique SEQUANTIC TELECOM est disponible sur la commune de Gennevilliers et s'adresse aussi bien aux grandes entreprises qu'aux TPE du territoire pour bénéficier d'un accès Très Haut Débit à prix compétitifs.

EN SAVOIR +

VILLE
DE GENNEVILLIERS

177 avenue Gabriel Péri
92230 Gennevilliers

service-ecnomique@ville-genevilliers.fr
www.ville-genevilliers.fr/

MAIRIE DE GENNEVILLIERS
Gennevilliers

Réalisation www.Prod12.com

En vertu de l'application du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) entré en vigueur le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de suppression aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en envoyant votre demande par e-mail à l'adresse donnees@eco-genevilliers.com

A LA UNE - SÉCURITÉ



Petit-déjeuner sur la thématique de la sécurité pour les entreprises gennevilloises en présence de Madame la commissaire : jeudi 28 juin à 8H30 au 18ème étage de la Mairie

La Ville organise une rencontre entre les entreprises locales et Madame Séraphia SCHERRER, Commissaire de police de Gennevilliers, les services techniques de la Ville afin d'échanger avec vous sur les problématiques de sécurité que vous pouvez rencontrer sur le territoire.

Cette rencontre, organisée avant l'été, vous permettra ainsi de prendre les mesures nécessaires pour assurer la bonne sécurité de votre établissement pendant cette période.

Nous vous invitons à participer à cette rencontre le :

JEUDI 28 JUIN 2018 A 8 H 30

**EN MAIRIE DE GENNEVILLIERS - SALLE N°2 AU 18ème ETAGE
177, avenue Gabriel Péri (<https://goo.gl/maps/f4wNWgCRUBG2>)**

+ **INSCRIPTION EN LIGNE** (http://lettre-economique.ville-gennevilliers.fr/pluseco119/formulaire_2018-06-28.htm)

Toutes les questions de sécurité pourront être abordées : sécurité des personnes et des biens, sécurité routière, dépôts sauvages, incivilité...

Renseignements :

Service Economique

Mairie de Gennevilliers

Françoise Hilaire - responsable du Service économique

Tél : 01 40 85 63 73

service-economique@ville-genevilliers.fr (mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr)

RETOUR À VOTRE LETTRE (<http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco119/lettre.html>)

([HTTP://WWW.VILLE-GENEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))

(<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

service-economique@ville-genevilliers.fr (mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr)
(<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

Réalisation www.Prod12.com (<http://www.Prod12.com>)

LIRE ET DECOUVRIR



Un livre sous forme de journal poétique dans la zone industrielle de Gennevilliers. « LE GRAILLON »

Sur une période de presque deux ans (octobre 2014- août 2016), Guillaume Déloire, agent culturel pour la Ville, a arpenté la zone industrielle de Gennevilliers, principalement l'avenue Louis Roche, mais aussi toutes les rues avoisinantes, ainsi que le port, pour tenter de capturer les derniers indices d'un monde ouvrier qui lentement disparaît.

Feuillets de vie soustraits à l'effacement d'un monde, journal rédigé sur le coin d'une table de bistrot, pages écrites à la volée dans les journées ponctuées de haltes quotidiennes répétitives, Le Graillon est tout cela mais bien plus encore. Sous-titré « poésie ouvrière » par l'auteur de l'ouvrage, le projet d'écriture — et de mémoire — de Guillaume Déloire se lit d'une traite, d'un seul tenant, dans l'enthousiasme de la découverte d'un temps et d'un espace autres. D'une poésie autre.

La langue qui est celle de Guillaume Déloire est une langue volontiers parlée, prompte à s'attacher aux mots des autres et à les faire siens, à leur histoire et à leur idiome propre. Derrière cette pauvreté, revendiquée comme un trésor, c'est toute une philosophie de l'accueil et de la générosité qui se dégage. Poésie spontanée, détachée de toute ambition de style, la poésie de Guillaume Déloire est directe, sans chiqué. Passionné de rencontres, de liens fondés sur l'écoute, l'amitié et le partage, Guillaume Déloire sillonne « la zone », ses friches ses terrains vagues ses grilles et ses murs, dans l'espoir d'arracher un instant d'éternité au passé disparu ; ou à un avenir incertain, sur le point d'être anéanti à son tour avant qu'il laisse place à l'oubli. Aimanté par les rues de la ville, Guillaume Déloire photographie ferrailleurs et ouvriers, émigrés, apatrides, Roms et maghrébins, portugais et serbes. « Poésie ouvrière, la classe » — elle aussi menacée, au même titre que les usines où tous travaillaient jadis, et dont il ne subsiste que ruines. Écrire /Photographier. Les deux activités vont de pair. Pour témoigner d'une France que tous aimaient, et qui a sombré. Où ? Comment ? Depuis combien de temps ?

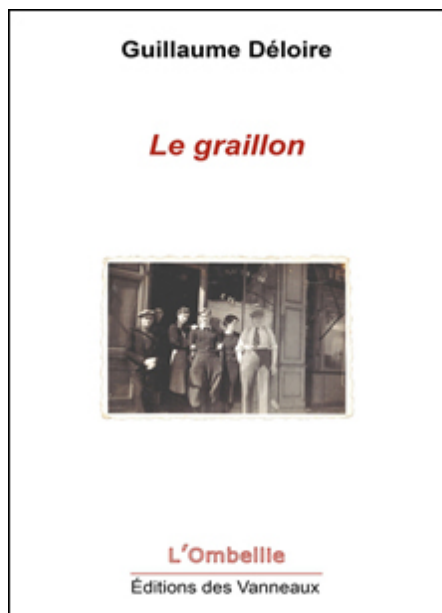
Happé de manière irrépissable par la zone de Gennevilliers qui vit au ralenti, dans une sorte de bonhomie bienveillante, accueillante et conviviale où se retrouvent les habitués du petit salé aux lentilles ou du foie de veau persillade, autour d'une bière ou d'un verre de Boulaouane, Guillaume Déloire découvre un jour, tardivement, le pourquoi de cette aimantation qui a occupé sa vie son temps ses loisirs deux années durant. Une révélation qui lui vient de Madeleine, sa grand-mère, évoquant pour lui le bistrot que tenaient à Puteaux ses arrière-grands-parents, *La Chope formidable*.

En résulte un voyage poétique peu ordinaire qui amène à découvrir autrement un territoire que la plupart traversent sans s'y arrêter...

Livre disponible sur le site de l'éditeur : Le Graillon :

<https://editionsdesvanneaux.wordpress.com> (<https://editionsdesvanneaux.wordpress.com/>)

[233 p.] – 17 € (frais de port compris)



RETOUR À VOTRE LETTRE (<http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco119/lettre.html>)

([HTTP://WWW.VILLE-GENEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))

(<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
(<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

Réalisation www.Prod12.com (<http://www.Prod12.com>)

EMPLOI - FORMATION



Le 4 juin : lancement du nouveau BAC Pro, en alternance, pour former des jeunes et des adultes aux métiers de la collecte et du tri, de l'assainissement et de l'hygiène urbaine. La communauté portuaire de Gennevilliers, la préfecture des Hauts de Seine et l'Éducation Nationale se mobilisent pour créer une formation professionnelle répondant aux besoins de recrutement des entreprises du territoire.

Que se passe-t-il quand des entreprises qui cherchent à recruter dans un secteur d'avenir collaborent avec le réseau des GRETA, opérateur de la formation continue de l'Éducation Nationale, et les services de la DIRECTTE dans un territoire prioritaire ?

Un nouveau BAC Pro, en alternance, pour former des jeunes et des adultes aux métiers de la collecte et du tri, de l'assainissement et de l'hygiène urbaine.

Une collaboration public-privé réussie

En partenariat avec 7 entreprises exerçant sur le port de Gennevilliers (Cemex, Derichebourg, Paprec, Solvalor, Suez, Véolia et Yprema) qui vont accueillir 1 à 2 alternants chacune, le Greta des Hauts-de-Seine a mis en place une formation diplômante s'appuyant sur le plateau technique du lycée Anatole France à Colombes. 18 mois de contrat de professionnalisation, pour développer une filière d'embauche vers un secteur en pleine croissance, qui manque déjà de main d'œuvre.

« *En privilégiant le recrutement de personnes dans les zones prioritaires du bassin d'emploi, le GRETA exerce en plein sa mission de service public pour répondre aux besoins de formation du territoire.* » explique Lætitia Boutet, conseillère en formation continue au GRETA 92.

Un projet de territoire et plus encore

Cette nouvelle offre de formation est aussi un projet de développement du territoire, soutenu par l'État qui a mobilisé des financements de la revitalisation pour la création du plateau technique adéquat, et par les élus locaux, notamment Elsa Faucillon, députée de la circonscription.

55 dossiers ont été déposés et les 7 premiers candidats retenus vont être présentés aux entreprises partenaires. Les recrues, entre 19 et 45 ans, dont une femme, sont souvent en projet de reconversion professionnelle. Les formations commencent le 2 mai 2018 et les premiers diplômés rejoindront le marché du travail en septembre 2019.

Si le GRETA se concentre sur la pérennisation de la formation, à travers la recherche d'entreprises partenaires et la sécurisation du parcours en y associant un projet de CAP en collecte et tri, la communauté portuaire de Gennevilliers, fer de lance de l'opération, réfléchit déjà à son essaimage.

Ainsi conclut Erwan Le Meur, Président de la communauté portuaire de Gennevilliers : « *La concrétisation de ce projet lancé il y a plusieurs années tombe à pic. Le potentiel de développement du port de Gennevilliers est très fort avec le projet du Grand Paris et les JO, les besoins de recrutement sont donc d'autant plus importants. La plupart des entreprises partenaires possèdent de nombreux sites en France. Ce qu'elles testent ici à Gennevilliers pourrait bien les intéresser ailleurs.* »

La Communauté portuaire de Gennevilliers : créée en 2011, cette association loi 1901 a pour vocation de réunir l'ensemble des 275 entreprises présentes sur le port de Gennevilliers, quelle que soit leur taille ou leur secteur d'activité. Cela représente plus de 8000 emplois directs.

<http://communauteportuairegennevilliers.fr> (<http://communauteportuairegennevilliers.fr/>)

Le GRETA des Hauts-de-Seine est l'organisme de formation continue et professionnelle de l'Éducation Nationale, qui développe des formations qualifiantes ou diplômantes dans de multiples domaines d'activité, pour répondre à des besoins identifiés d'insertion, reconversion ou professionnalisation.

www.greta-92.fr (www.greta-92.fr)

Pour toute demande d'information :

Corinne Billet

corinne.billet@paprec.com (<mailto:corinne.billet@paprec.com>)

06 22 28 54 79



crédit photo : Communauté portuaire de Gennevilliers

EXPLORER LES PARCS D'ACTIVITÉS



Concours photos : Regards sur les zones d'activités économiques

Le collectif Point Virgule invite des photographes amateurs ou professionnels à témoigner d'une expérience des zones d'activités économiques, à documenter ces espaces et leur relation à la ville ou à exprimer une sensibilité personnelle.

Parce que les zones d'activités économiques apparaissent encore souvent comme mal identifiées par l'imaginaire collectif comme par les professionnels et peu investies par les projets artistiques, Point Virgule souhaite mettre en évidence la richesse d'interprétations possibles de ces espaces en mettant aussi l'accent sur la façon dont ils sont vus, vécus, ou encore créés.

Les zones d'activités économiques sont des espaces qui participent au fonctionnement des villes et des territoires. Elles accueillent toutes sortes d'activités et concentrent les entreprises et les salariés. Elles sont très diverses et possèdent chacune leur propre spécificité, vis-à-vis de leur histoire, de leur fonctionnement, de leur empreinte urbaine, ou des usages qui s'y déploient.

Le concours libre et gratuit, est organisé en partenariat avec l'Institut CDC pour la Recherche, le Centre Culturel International de Cerisy, le PUCA et les revues Sur Mesure, Urbanités, Fisheye Magazine, Sillo, Carnets du Paysage.

Soumettez vos photos avant le 21 Juillet, plus de 2000 € de prix en jeu !

Pour nous envoyer vos photos ou pour toute question, contactez nous à l'adresse concoursphotozae@gmail.com (<mailto:concoursphotozae@gmail.com>)

Pour en savoir plus sur le collectif Point Virgule :

www.collectifpointvirgule.com (<https://www.collectifpointvirgule.com>)

(http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco119/docs/REGLEMENT_CONCOURS_PHOTO2018.pdf)

+ ([HTTP://LETTRE-ECONOMIQUE.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/PLUSECO119/DOCS/REGLEMENT_CONCOURS_PHOTO2018.PDF](http://LETTRE-ECONOMIQUE.VILLE-GENNEVILLIERS.FR/PLUSECO119/DOCS/REGLEMENT_CONCOURS_PHOTO2018.PDF)) **TÉLÉCHARGER LE RÉGLEMENT DU CONCOURS** (http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco119/docs/REGLEMENT_CONCOURS_PHOTO2018.pdf)

CONCOURS PHOTO

Regards sur les Zones
d'Activités Économiques

Jusqu'au 21 Juillet 2018



Plus d'infos sur collectifpointvirgule.com

En partenariat avec :

POINT
Virgule

INSTITUT CDE
POUR LA RECHERCHE

Centre d'Études
Régionales
de Crain

PUCA
plan
urbanisme
aménagement
architecture

U r b
a n i
t é s

Les carnets du paysage
ACTIV 810 | Pôle national supérieur de paysage

fisheye

SILLOPROD

SUR.MESURE

RETOUR À VOTRE LETTRE (<http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco119/lettre.html>)

([HTTP://WWW.VILLE-GENEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))

(<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
(<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

RENCONTRE



Le 31 mai, une vingtaine de représentants d'entreprises de Gennevilliers ont découvert le T2G - Théâtre de Gennevilliers, centre dramatique national, qui occupe une place centrale en termes de création, production et diffusion d'œuvres contemporaines.

Occasion d'avoir un retour sur le travail mené par les étudiants de Science Politique Paris visant à un rapprochement Théâtre –Entreprise, d'échanger avec Daniel Jeannateau directeur du T2G et l'équipe du Théâtre sur la programmation et son souhait d'ouvrir le Théâtre sur la Ville et aux entreprises. La visite du Théâtre, de la diversité de ses espaces a permis aux représentants d'entreprises de se projeter sur une appropriation du lieu pour l'organisation de temps de travail ou de détente.

Nous vous remercions par avance de nous retourner le questionnaire entreprise ci-dessous complété :

+ **TELECHARGER LE QUESTIONNAIRE** (http://lettre-economique.ville-gennevilliers.fr/pluseco119/docs/TG2_questionnaire_entreprises.doc)

Pour plus d'informations sur le T2G :

Stéphanie Dufour

Service communication, relations avec le public

Tel : 01 41 32 26 21

stephaniedufour@tgcdn.com (<mailto:stephaniedufour@tgcdn.com>)

www.theatre2gennevilliers.com (<https://www.theatre2gennevilliers.com/>)

RETOUR EN IMAGES - VISITE DU 31 MAI 2018





RETOUR À VOTRE LETTRE (<http://lettre-economique.ville-gennevilliers.fr/pluseco119/lettre.html>)



ARTISANAT



Label tourisme La CMA92 et le Département créent, dans les Hauts-de-Seine, le Label « Artisan du Tourisme ».

En effet, le Département et la Chambre de Métiers et de l'artisanat souhaitent mettre en lumière les atouts des artisans de proximité. L'objectif est de séduire la clientèle touristique et faire découvrir les Hauts-de-Seine via le savoir-faire et le « savoir-recevoir » de ses entreprises artisanales alto séquanaises.

Pourquoi un Label dédié à l'artisanat et au Tourisme dans les Hauts-de-Seine ?

Outre l'aspect patrimonial de la découverte des métiers, l'Artisanat offre des produits singuliers et authentiques qui participent à la diversité et originalité de la découverte touristique. Ces produits se trouvent non seulement dans les secteurs des Métiers d'art et de la création, mais également dans les métiers de Bouche.

Pour les touristes, la découverte des métiers d'art constitue une activité attractive, créative et un gage d'authenticité. Aujourd'hui, les visiteurs locaux, nationaux, internationaux, sont à la recherche d'originalité et d'expériences uniques, innovantes et participatives. La rencontre avec des artisans désireux de présenter et de faire partager leur savoir-faire répond ces nouvelles attentes.

Par ailleurs, les métiers de Bouche viennent compléter le panorama des entreprises à fort potentiel touristique. La dégustation des produits artisanaux de qualité est une activité appréciée par la clientèle locale, nationale et étrangère. A ce titre, la CMA92 a recensé un nombre important d'établissements installés dans les Hauts-de-Seine qui sont en mesure de proposer des produits d'exception sortant du cadre exclusif de la consommation ordinaire : pâtisseries, fromageries, chocolateries, confiseries, charcuteries-traiteurs, restauration à emporter de qualité...

Un Label créé par la CMA92 et le Département des Hauts-de-Seine.

Le Label a pour objectif de promouvoir auprès de la clientèle touristique l'excellence du savoir-faire et de l'accueil des artisans des Hauts-de-Seine représentatifs de l'Art de vivre à la française. Des artisans qui ont à cœur de proposer des produits de grande qualité.

Le dossier de candidature

Le label sera attribué pour une période d'un an, après une étude attentive du dossier de candidature, renseigné par le candidat. Le dossier de candidature s'articulera autour de quatre axes :

- la représentativité du savoir-faire, l'esprit innovant et créatif de l'Artisan
- l'entreprise et son offre : originalité, éléments différenciant, valeur ajoutée de l'activité de l'entreprise au regard de la clientèle touristique et de loisirs ...
- la production locale
- les modalités et la qualité de l'accueil du client et le cas échéant, les activités proposées à la clientèle touristique et de loisirs

Les artisans intéressés par la démarche pourront candidater à partir de ce printemps, dossiers disponibles début mai. La remise officielle des premiers labels aura lieu en octobre 2018.

Contact : Stéphane Lemire 01 47 29 43 29 – slemire@cma-nanterre.fr (<mailto:slemire@cma-nanterre.fr>)

RETOUR À VOTRE LETTRE (<http://lettre-economique.ville-genevilliers.fr/pluseco119/lettre.html>)

([HTTP://WWW.VILLE-GENEVILLIERS.FR/](http://www.ville-genevilliers.fr/))

(<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

service-economique@ville-genevilliers.fr (<mailto:service-economique@ville-genevilliers.fr>)
(<http://www.ville-genevilliers.fr/>)

Réalisation www.Prod12.com (<http://www.Prod12.com>)

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

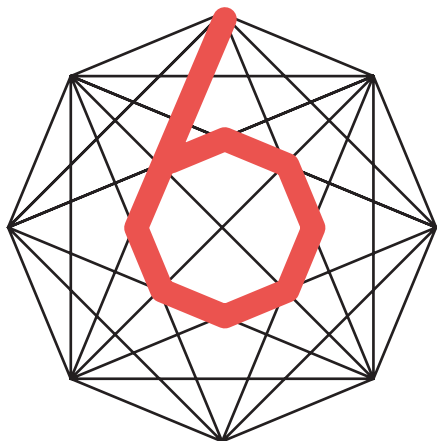


Remplaçant l'agrément entreprise sociale, l'agrément entreprise solidaire d'utilité sociale (Esus) tel qu'entériné dans la loi Hamon donne la possibilité aux organismes de l'ESS de bénéficier d'aides spécifiques. Pourtant, seulement 26% des structures de l'action sociale et 0,6% des structures du secteur de la santé ont décroché le fameux sésame.

Le secteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) compte, parmi les structures qui la composent, une très large partie de l'action sociale. Avec 40,8% d'emplois issus de l'action sociale, l'ESS se positionne d'ailleurs comme premier employeur en la matière : 60,8% des emplois de ce secteur relèvent de l'ESS, un chiffre qui monte à 75% pour les professions relevant de l'accueil des personnes âgées ou handicapées. En termes de structures, l'action sociale représente dans ce cadre le troisième plus fort secteur d'activité de l'ESS après les sports et loisirs et les arts et spectacles, pour une part avoisinant les 11% — 12% en comptant les entreprises de l'ESS issues de la santé. Autant de sociétés qui peuvent prétendre à l'agrément entreprise solidaire d'utilité sociale (Esus).

Créé par la loi du 31 juillet 2014, dite loi Hamon, en remplacement de l'agrément entreprise sociale*, l'agrément Esus permet aux entreprises de bénéficier d'aides et de financements spécifiques, qu'il s'agisse de réductions fiscales ou encore d'accession à l'épargne salariale solidaire. Pourtant, seulement 26% des structures de l'action sociale l'ont sollicité depuis sa création, et seulement 0,6% parmi les structures de santé.

+ LES DEMARCHES ADMINISTRATIVES ([ess_demarches_adm.php](#))



HEXALTEZ-VOUS !

FÊTEZ LES 6 ANS DU FACLAB EN FAMILLE

CONNECTER MR 6 VOLTS
COUDRE L'HEXASAC
DECOUVRIR LA MOITIÉ DE 6 RUCHES
ARROSER LE POTAGER DE 6 LÉGUMES
ÉCOUTER LA FRAISE DE 6 MM
PROTOTYPER UN OVNI DE 6 SECONDES
BATTRE LA MESURE À 6 TEMPS
FABRIQUER UNE MACHINE À 6 CENTS BALLE !
CONCOCTER AVEC LES 6 INGRÉDIENTS MAGIQUES
COURT-CIRCUITER L'ORDRE 66
PÉDALER POUR 6
6 HEURES DE JEUX, DÉCOUVERTES, ATELIERS...

LE SAMEDI 30 / 6 / 2018 14H > 20H
FACLAB / SITE UNIVERSITAIRE DE
GENNEVILLIERS / ENTRÉE LIBRE

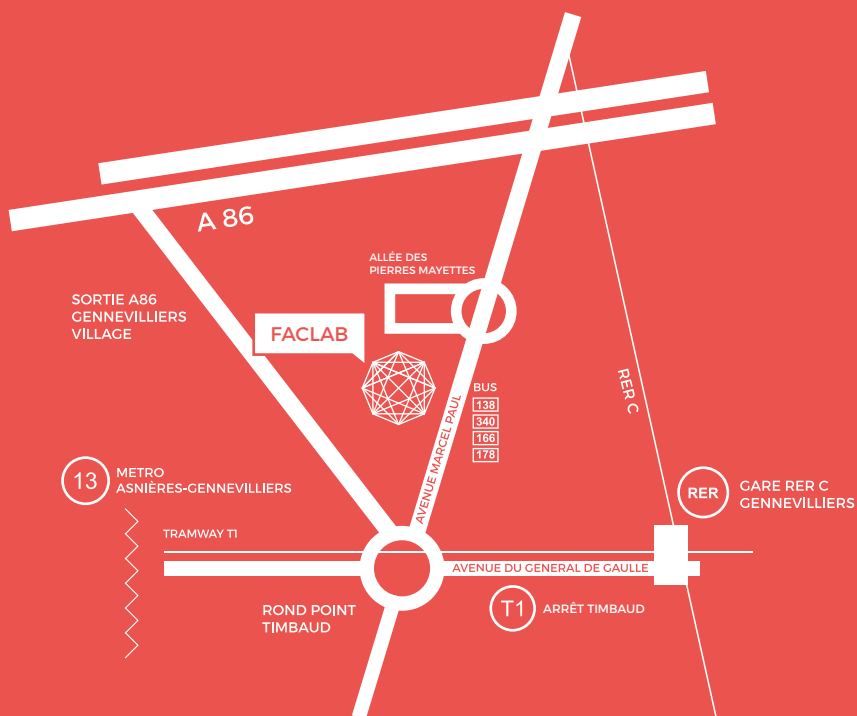


Ça vous tente ? N'hésitez surtout pas
à nous contacter pour en savoir plus !

FACLAB
Site Universitaire
1 avenue Marcel Paul
92230 Gennevilliers

Adresse GPS :
Allée des Pierres Mayettes
92230 Gennevilliers

www.faclab.org
contact@faclab.org



SERVICES AUX ENTREPRISES



LA FIBRE

Initié par le SIPPAREC dans le cadre d'une délégation de service public, le réseau fibre optique SEQUANTIC TELECOM est disponible sur la commune de Gennevilliers et s'adresse aussi bien aux grandes entreprises qu'aux TPE du territoire pour bénéficier d'un accès Très Haut Débit à prix compétitifs.

Ce réseau public, ouvert et neutre, vous donne accès à une riche panoplie d'opérateurs de services pouvant répondre à vos besoins télécoms. Le réseau étant immédiatement disponible, vous bénéficiez de délai de déploiement raccourci (sous réserve d'éligibilité).

Pour vérifier votre éligibilité, vous pouvez vous rendre sur le site suivant :

www.covage.com/fibre-sequantic (<https://www.covage.com/fibre-sequantic/>)

Pour toute demande complémentaire, n'hésitez pas à vous rapprocher du responsable Fibre Entreprise :

Radwane Bouregba 06 19 93 30 24

radwane.bouregba@covage.com (<mailto:radwane.bouregba@covage.com>)

*Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication

Liste des opérateurs partenaires : www.covage.com/fibre-sequantic/operateurs#anchor
(<https://www.covage.com/fibre-sequantic/operateurs#anchor>)

Site du SIPPAREC : www.sipparec.fr/index.php?id=6 (<http://www.sipparec.fr/index.php?id=6>)